Page: 1/6

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.04.2019 Numéro de version 2 Révision: 13.02.2015

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
- · Nom du produit SHAMPOO STICKS 70 60 62
- · 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Emploi de la substance / de la préparation Produit de nettoyage
- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur:

Wieland Vertriebs GmbH

Saganer Straße 18 Tel.: +49/911 37 65 260

D-90475 Nürnberg info@weyer.de

- · Service chargé des renseignements : Abteilung Produktsicherheit
- · 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Centre Antipoison de Paris

Hopital Fernand Widal Tel.: (00 33) (1) 40 05 48 48

200, Rue du Faubourg, Saint Denis Fax: (00 33) (1) 40 05 41 93

75475 Paris Cedex 10

E-Mail: cap-paris@lrb.ap-hop-paris.fr Internet: www.centres-antipoison.net

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS05 corrosion

Eye Dam. 1 H318 Provoque des lésions oculaires graves.



Acute Tox. 4 H302 Nocif en cas d'ingestion.

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- · 2.2 Éléments d'étiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- · Pictogrammes de danger





GHS05

- · Mention d'avertissement Danger
- · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium

· Mentions de danger

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Page : 2/6

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Numéro de version 2 Révision: 13.02.2015 Date d'impression: 16.04.2019

#### Nom du produit SHAMPOO STICKS

(suite de la page 1) P102 Tenir hors de portée des enfants. P103 Lire l'étiquette avant utilisation. P264 Se laver soigneusement après manipulation. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux. P301+P312 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/

internationale.

· 2.3 Autres dangers

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

· **PBT:** Non applicable. · vPvB: Non applicable.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- · 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges
- · **Description**: Mélange effectué à partir des matériaux mentionnés ci après et avec des additifs non dangereux

1	5 00 1	1	, ,		
· Composants dangereux:					
	Acide benzènesulfonique, dérivés alkyl			25-50%	
EINECS: 270-115-0	Eye Dam. 1, H318; 🗘 Acute Tox. 3, H412	4, H302; Skin Irrit. 2, H315; A	quatic Chronic		
Règlement (CE) No 648/2004 relatif aux détergents / Étiquetage du contenu					
agents de surface non ioniques, agents de surface anioniques				≥30%	
Indications complémentaines . Pour le libellé des physics de risque citées, se référer au chapitre 16					

<sup>·</sup> **Indications complémentaires :** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

- · 4.1 Description des premiers secours
- Remarques générales : Eloigner immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- · après inhalation : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- · après contact avec la peau : Laver immédiatement à l'eau.
- · après contact avec les yeux :

Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes et consulter un médecin.

- · après ingestion: Consulter immédiatement un médecin.
- · 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Movens d'extinction
- · Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

· 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 3)

#### Page: 3/6

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 16.04.2019 Numéro de version 2 Révision: 13.02.2015

#### Nom du produit SHAMPOO STICKS

(suite de la page 2)

· 5.3 Conseils aux pompiers

· Equipement spécial de sécurité :



Porter un appareil de protection respiratoire.

· Autres indications Rassembler séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas l'envoyer dans les canalisations

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

• 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Porter un vêtement personnel de protection

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau souterraines Ne pas rejeter dans le sous - sol ni dans les terrains

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- · 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Tenir les emballages hermétiquement fermés
- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : Aucune exigence particulière.
- · Indications concernant le stockage commun : non nécessaire
- · Autres indications sur les conditions de stockage :

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil

Fermer à clé et interdire l'accès aux enfants

· 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques : Sans autre indication, voir point 7.
- · 8.1 Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

· Remarques supplémentaires :

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- Equipement de protection individuel :
- · Mesures générales de protection et d'hygiène :

Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau

Ne pas inhaler la poussière, la fumée, le nuage

(suite page 4)

Page: 4/6

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.04.2019 Numéro de version 2 Révision: 13.02.2015

#### Nom du produit SHAMPOO STICKS

(suite de la page 3)

- · Protection respiratoire: Ne pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.
- · Protection des mains :



Gants de protection.

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

- · Temps de pénétration du matériau des gants
- Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- · Protection des yeux :



Lunettes de protection.

· Protection du corps : Vêtements de travail protecteurs.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

- · 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
- · Indications générales.
- · Aspect:

Forme: solide

Couleur: selon désignation produit

· Odeur : caractéristique

· Modification d'état

Point de fusion :non déterminéPoint d'ébullition :non déterminé

- · Point d'éclair non applicable
- · Température d'inflammation : non applicable
- · Auto-imflammation : Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
- Danger d'explosion : Le produit n'est pas explosif.
- · **Pression de vapeur :** Non applicable.
- · **Densité**: non déterminée
- · Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau: soluble

• 9.2 Autres informations Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas de réaction en cas d'usage conforme.
- · 10.2 Stabilité chimique
- Décomposition thermique / conditions à éviter : Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

Page: 5/6

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 16.04.2019 Numéro de version 2 Révision: 13.02.2015

Nom du produit SHAMPOO STICKS

(suite de la page 4)

### **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

- · 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
- · Toxicité aiguë:

Nocif en cas d'ingestion.

- · Effet primaire d'irritation :
- · de la peau :

Provoque une irritation cutanée.

· des yeux :

Provoque des lésions oculaires graves.

- · Sensibilisation : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
- · Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- · 12.1 Toxicité
- · Toxicité aquatique : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Autres indications écologiques :
- · Indications générales :

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre) : polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou la canalisation.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · **PBT:** Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation:

Remettre à la collecte de déchets toxiques ou apporter à la déchetterie pour déchets dangereux.



Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

- · Emballages non nettoyés :
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

*Page* : 6/6

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.04.2019 Numéro de version 2 Révision: 13.02.2015

Nom du produit SHAMPOO STICKS

(suite de la page 5)

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	<del>-</del>
· 14.1 Numéro ONU · ADN, IMDG, IATA	néant
· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU · ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport · Classe ADN/R :	néant
· 14.4 Groupe d'emballage · IMDG, IATA	néant
· 14.5 Dangers pour l'environnement: · Polluant marin :	Non
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II d la convention Marpol et au recueil IBC	<b>e</b> Non applicable.
· "Règlement type" de l'ONU:	néant

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- · Prescriptions nationales :
- · Classe de pollution des eaux :
- Classe de danger pour l'eau 2 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 2) : polluant
- 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- · Service établissant la fiche technique : Abteilung Umweltschutz
- · Contact: Abteilung Umweltschutz
- · Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3